

La Ville de Lille, c'est...

Capitale européenne de la culture en 2004 et Capitale mondiale du design en 2020 avec la Métropole Européenne de Lille, nous sommes reconnus pour notre dynamisme culturel, festif et populaire. Nous nous engageons aussi dans les grands enjeux de notre société, à commencer par le développement durable, comme en témoigne notre place de finaliste au Prix de la Capitale verte européenne 2021. Accompagnés des acteurs locaux, nous agissons pour une ville plus apaisée, solidaire et inclusive et transformons le territoire tout en favorisant la transition écologique par le développement de la nature en ville, la rénovation énergétique des bâtiments ou encore la promotion des mobilités douces. Nous contribuons à un « mieux vivre ensemble », imaginé pour et avec les citoyens.

Vous partagez nos valeurs ? Vous souhaitez donner du sens à votre carrière en ayant un impact direct et local au service des autres ?

Rejoignez-nous !

Vos missions

La Ville de Lille, capitale régionale et ville-centre, compte près de 4 700 agents permanents, exerçant leur activité dans les services de Lille et des deux communes qui lui sont associées, Hellemmes et Lomme, dans ceux des centres communaux d'action sociale (dont un ESAT) et au sein de la Caisse des Ecoles. En raison de la diversité des compétences d'une collectivité territoriale de cette taille et de ses établissements publics, 280 métiers différents ont été recensés.

Au sein de la Directions des Relations Sociales et du Travail, le service de Santé au travail assure le rôle de conseil à l'employeur et le suivi médical du personnel pour l'ensemble des services.

Au sein de la collectivité, une équipe pluridisciplinaire est mobilisée au service de la santé au travail :

- Le service Santé au travail comptant 1 médecin permanent et des médecins vacataires, 3 infirmières en santé au travail et 2 secrétaires médicales ;
- L'unité des conditions de travail comptant 4 conseillers en prévention animant un réseau de 35 assistants de prévention ;
- La mission handicap animant et coordonnant la mise en oeuvre de la politique RH en matière de handicap, notamment au travers des conventions de partenariat avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (4e convention pour les années 2021-2023) ;
- Les psychologues du travail et chargés d'orientation ;
- Le service social du personnel.

La ville a développé des démarches innovantes dans un but de prévention primaire, et auxquelles les médecins sont systématiquement associés :

- Recherche-action avec le Conservatoire National des Arts et Métiers sur le maintien en activité et la prévention des pénibilités ;
- Démarche de dialogue professionnel sur la qualité du travail ;
- Accompagnement de l'innovation dans l'organisation du travail en partenariat avec la Faculté Catholique de Lille.

Voici vos futures missions...

En qualité de médecin du travail, vous serez amené à :

Vous réalisez la surveillance médicale :

- Organiser et réaliser la surveillance médicale des agents de la collectivité (environ 4700 agents et 230 métiers) et, en particulier, des personnes en situation de handicap, des femmes enceintes et des agents dont les conditions de travail présentent des risques spéciaux ;
- Superviser et coordonner les entretiens infirmiers.

Vous contribuez à des actions individuelles et collectives de promotion de santé :

- Contribuer par son action et ses conseils à améliorer les conditions de vie et de travail dans les services ;
- Contribuer par ses conseils et prescriptions à l'adaptation des situations de travail individuelles et collectives ;
- Veiller à l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine ;
- Contribuer à assurer la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladie professionnelle (ou à caractère professionnel) ;
- Apporter une aide aux agents et encadrants dans l'information et l'éducation à la santé.

Vous apportez votre conseil auprès de l'employeur :

- Participer à l'élaboration et la mise en oeuvre du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail en lien avec les autres acteurs concernés ;
- Développer des actions de prévention (dans le cadre du tiers temps) en lien avec une équipe pluridisciplinaire ;
- Conseiller la collectivité dans l'élaboration des projets en lien avec la santé et l'amélioration des conditions de travail ;
- Participer aux Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (F3SCT) en tant que conseiller ;
- Participer aux cellules opérationnelles de gestion de crise en tant que conseiller-ère de l'employeur.

Vous participez à la gestion du service Santé au travail :

- Participer à l'encadrement et à l'animation de l'équipe du service Santé au travail ;
- Rédiger un rapport annuel d'activité du service médical.

Fonctions encadrées : infirmier en santé au travail et secrétaire médicale

Ce que l'on recherche chez vous...

- Vous êtes Docteur en médecine avec une spécialisation en médecine du Travail (CES ou DES ou titre reconnu équivalent) ;
- Vous avez idéalement une première expérience dans le domaine de la santé au travail, ou avez à minima une connaissance des enjeux de la médecine préventive dans la fonction publique territoriale ;
- Vous maîtrisez la législation sociale et le Code du Travail ;
- Vous possédez des qualités relationnelles et d'écoute qui vous permettent de vous adapter à différents publics, et de travailler efficacement en équipe ;
- Enfin, nous apprécierons votre dynamisme au service de l'animation et de la coordination de groupe de travail.

Vous êtes motivé pour intégrer une équipe de prévention pluridisciplinaire et souhaitez œuvrer à l'amélioration des conditions de travail des agents de la Ville de Lille ? Rejoignez-nous !